



Commission sur vente

Par americano

bonjour je reçois une commissions sur vente par rapport aux objectif fixé.
je souhaiterais savoir est ce que mon employeur a le droit de m'enlevé de l'argent sur ma prime quand je prend des congés?

en espérant avoir une réponse rapide de votre part je vous remercie d'avance

cordialement

Par morobar

Bonjour,
Votre question ainsi exposée n'a pas de sens.
Votre prime est calée sur vos objectifs et sur une période considérée. Si le calcul est correct, le salaire le sera d'office.

Par jpgroussard

Bonjour Americano,

pouvez-vous être plus précis ?

Cdlt